

ASSOCIATION "LE BOIS JOLI "

Gestion-Animation

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 septembre 2025

Ouverture de la séance à 18h30

Étaient présents :

M. LEGOIS Philippe président, M. HOUSARD Serge, M. BERTRAND Nicolas Maire, M. DUMETS Bernard trésorier, Mme MONFRAY Odile Secrétaire, Mme MAINNEMARRE Germaine, Mme HATCHUEL Catherine 1ère Vice-présidente, M MOUCHARD Bruno 2eme vice-président, Mme DELAHAYE Marie-Thérèse, M. HEBERT Francis, Mme LANGLOIS Nathalie, M. LUCAS Alain, M. RIO Richard directeur, Mme GRECO Stéphanie comptable Rrh, Mme MALLEVILLE Karine Expert-Comptable, M. PASQUIER Dominique Commissaire aux Comptes

Était excusé : M Pommier Directeur

PV rédigé par Mme MONFRAY Odile Secrétaire

1 ère résolution : Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1 juillet 2024

Lecture est faite par le Président.

Le Procès-verbal est validé à l'unanimité

2 -ème résolution : Rapport moral de l'année 2024 par le Président

M. le Président prend la parole pour remercier les personnes présentes à l'Assemblée Générale.

Il remercie M Pommier pour ces 14 années passées à la Direction de l'Ehpad , ce dernier va prendre sa retraite à fin septembre et il souhaite la bienvenue à M Rio, le nouveau Directeur de l'établissement depuis le 18 juin 2025.

L'événement majeur qui a marqué l'année 2024 est la renégociation du CPOM avec l'ARS et le Département pour une période de 5 ans.

Quatre projets ont été identifiés et soutenus :

- Améliorer la qualité de vie des résidents par le biais de thérapie non médicamenteuse
- Améliorer les conditions d'emploi et de travail
- Améliorer le pilotage interne
- Elaborer un plan de formation pluriannuel

Sur le plan financier, l'année 2024 a été déficitaire pour un montant de 64 945 euros, le montant des charges s'élève à 3 336 300,63 euros pour un montant des produits à 3 271 355,46 euros.

M le Président souhaite retrouver l'équilibre financier pour 2025 grâce d'une part à l'augmentation du prix de journée de 5% à compter du 1er janvier et d'autre part à la mise en place des prix différenciés à compter du 1er juin avec une augmentation de 8% pour les nouveaux résidents.

L'année 2024 a été marquée par des travaux importants :

- Changement de l'ensemble des toilettes
- Changement de l'ensemble des mitigeurs de douche
- Installation de deux climatiseurs réversibles
- Remplacement des luminaires en LED dans l'ensemble des couloirs

M le Président fait part d'un début d'année 2025 compliqué au niveau gestion du personnel avec le départ prévu de la psychologue Mme Nierre à fin juillet, la démission de l'IDEC Me Menard à fin août et le départ en retraite du Directeur M Pommier à fin septembre.

Il a été informé de deux autres démissions dans la semaine.

Il énumère les différents projets à faire vivre pour 2025, tout en mettant en premier lieu le bien-être et la sécurité des résidents ;

3 -ème résolution : Bilan de l'exercice 2024 et Rapport financier présenté par Mme MALLEVILLE Karine Expert-Comptable

Mme Malleville tout d'abord remercie pour son accueil au sein de l'établissement. Le résultat de l'exercice 2024 est une perte de 65 349 € contre une perte de 91 365 € en 2023. 26 000 euros de perte de moins que l'an passé.

Les produits d'exploitation ont augmenté de 120 095 € du fait principalement d'une légère augmentation du prix de journée, et d'une augmentation de la dotation de soins du fait du versement exceptionnel de 50 k€ (entreprise en difficulté)

Les charges d'exploitation ont quant à elles augmenté de 86 833 € du fait notamment d'une augmentation des salaires et charges sociales de 172 752 €, compensée par une diminution des frais généraux de 47 414 € du fait de la baisse du loyer de 50 k€.

Des investissements ont été réalisés sur l'exercice pour environ 111 300 € dont le camion 30 k€, des agencements 30 k€. Camion subventionné à hauteur de 23 k€.

Les fonds propres de l'association s'élèvent à 593 530 € contre 607 119 € en 2024.

La trésorerie de l'association s'élevait à 600 762 € au 31/12/2024 contre 748 322 € au 31/12/2023."

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4 -ème résolution Rapport du commissaire aux comptes

M. Pasquier commissaire aux comptes a effectué l'audit annuel des comptes de l'association le bois joli gestion animation relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donne une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il note que la dépendance des résidents est en augmentation ce qui entraîne plus de soins et plus de coûts.

Le Commissaire aux Comptes certifie les comptes, notant que les réserves sont en diminution chaque année.

5 -ème résolution : Approbation des comptes 2024 et affectation des résultats

Le Président propose l'affectation des résultats.

Affectation du déficit pour :

- 10 074 euros sur le compte réserve investissement dépendance

- 18 113 euros sur les comptes de réserve, compensation des déficits et réserves dédiées hébergement
- 37 162 euros sur le compte de réserve dédié à l'hébergement

L'Assemblée vote l'affectation des résultats tels que présentés par le Président.

6 -ème résolution : Quitus au Président

M. le Président demande quitus pour sa gestion et sa gouvernance.

L'Assemblée lui donne quitus de la gestion et de la Gouvernance à l'unanimité.

Questions diverses : néant

Clôture de la séance à 19h30